Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STMG, veuillez visiter :
coursbacstmg.fr/annales-sujets-et-corriges

Bac STMG

Histoire-Géographie

Session 2018 • Code sujet : **18HGMGIN1** • Durée : **2 heures 30** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Questions d'histoire et de géographie (6 questions) **Page 3**

2. L'Algérie de 1954 à 1962 (5 questions) **Page 6**

3. L'Union indienne à partir de 1947 (4 questions) **Page 8**

4. Transports et routes maritimes (5 questions) **Page 10**

5. Les migrations internationales (4 questions) **Page 13**

6. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 15**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Histoire-géographie/2018/Bac STMG - Histoire-géographie - Session 2018 - 1-Sujet.pdf

1. Questions d’histoire et de géographie

Cette partie obligatoire vérifie des repères d’histoire liés à la Guerre froide, à la décolonisation et à la Ve République. En géographie, elle porte sur les acteurs de la mondialisation, la Francophonie et la localisation d’informations sur un fond de carte mondial.

Histoire

Question 1). Justifiez l’affirmation suivante : « La Guerre froide oppose deux modèles politiques et économiques ».

De 1947 à 1991, la Guerre froide oppose les États-Unis et l’URSS, deux superpuissances qui organisent des blocs rivaux. Les États-Unis défendent la démocratie libérale, le pluralisme politique et une économie capitaliste fondée sur la propriété privée et le marché. L’URSS impose un régime communiste à parti unique et une économie planifiée, contrôlée par l’État. Ces modèles opposés s’affrontent par une rivalité idéologique, politique, économique et militaire, sans guerre directe entre les deux puissances.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> États-Unis : démocratie libérale et capitalisme. URSS : parti unique communiste et économie planifiée.

Question 2). Caractérisez deux défis, économiques et/ou politiques, que doivent surmonter les nouveaux États issus de la décolonisation.

Un premier défi est politique : les nouveaux États doivent construire un État stable et une unité nationale. Les frontières héritées de la colonisation peuvent réunir des populations diverses et alimenter des tensions. Un second défi est économique : pauvreté, manque d’infrastructures et dépendance envers les exportations de matières premières freinent le développement. Il faut donc consolider les institutions et diversifier l’économie, tout en répondant aux besoins d’une population souvent confrontée à de faibles revenus.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Construire des États stables et renforcer l’unité nationale, tout en réduisant la pauvreté et la dépendance économique.

Question 3). Proposez une date-clef, sous la forme d’une année, de la Ve République et expliquez son importance.

1958 est une date-clef : après la crise politique liée à la guerre d’Algérie, le général de Gaulle revient au pouvoir. La Constitution adoptée cette année-là fonde la Ve République et renforce le pouvoir exécutif, notamment celui du président. Elle vise à assurer une plus grande stabilité gouvernementale. Cette date marque ainsi la naissance des institutions actuelles de la République française.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> **1958** : fondation de la Ve République par une nouvelle Constitution qui renforce l’exécutif.

Géographie

Question 4). Citez deux acteurs spatiaux de la mondialisation.

Les **firmes transnationales** organisent la production et les échanges dans plusieurs pays : elles implantent des filiales et relient différents territoires. Les **États** sont aussi des acteurs spatiaux de la mondialisation : ils aménagent leur territoire, réglementent les échanges et concluent des accords internationaux. Ces deux acteurs contribuent donc à structurer les flux et les relations entre les espaces. On pouvait également citer les grandes métropoles ou les organisations internationales.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux acteurs spatiaux : les firmes transnationales et les États.

Question 5). Définissez la notion de « Francophonie ».

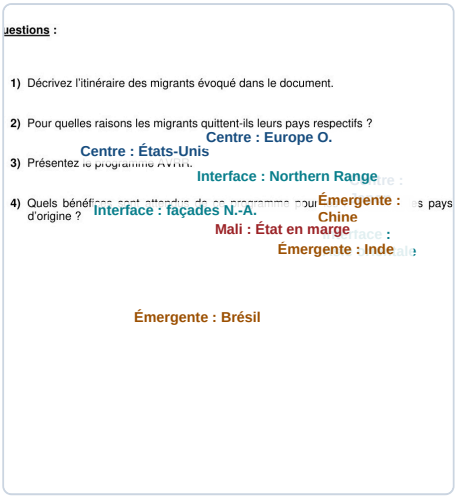
La **Francophonie** désigne l'ensemble des populations et des territoires où le français est parlé, appris ou utilisé dans la vie publique. Le terme désigne aussi la coopération entre les États et gouvernements qui partagent l'usage de cette langue, notamment au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie. Cet espace linguistique et culturel est mondial : il ne se limite ni à la France ni aux pays où le français est la langue maternelle de toute la population.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La Francophonie rassemble les populations et les États liés par l'usage du français et par des coopérations autour de cette langue.

Question 6). Complétez le fond de carte en annexe en localisant et en nommant chaque information demandée dans la légende.

Sur le fond de carte, localiser les trois grands centres d'impulsion : Amérique du Nord, Europe occidentale et Japon. Les interfaces maritimes majeures se repèrent sur les façades nord-américaines, en Europe du Nord autour de la Northern Range et sur la façade d'Asie orientale. Hachurer les puissances émergentes, par exemple la Chine, l'Inde et le Brésil. Pour l'État en marge de la mondialisation, placer le Mali en Afrique de l'Ouest. Reporter chaque figuré dans la légende correspondante.

Fond de carte complété



✓ RÉPONSE À RETENIR

Centres d'impulsion : Amérique du Nord, Europe occidentale, Japon. Interfaces : façades majeures. Émergents : Chine, Inde, Brésil. État en marge : Mali.

2. L’Algérie de 1954 à 1962

Un discours de Pierre Mendès-France prononcé en novembre 1954 expose la position du gouvernement français au début de la guerre d’Algérie. Une affiche gaulliste pour le référendum de janvier 1961 soutient l’autodétermination et permet d’étudier le rôle de de Gaulle dans le processus de décolonisation.

Question 1). Présentez les deux documents en insistant sur leurs différences de nature et de contexte.

Le document 1 est un discours officiel de Pierre Mendès-France, président du Conseil, prononcé devant l’Assemblée nationale le 12 novembre 1954, quelques jours après le déclenchement de l’insurrection du FLN, le 1er novembre. Il défend alors le maintien de l’Algérie dans la République française. Le document 2 est une affiche de propagande gaulliste pour le référendum du 8 janvier 1961. Sept ans plus tard, elle soutient la politique d’autodétermination. Ces documents se distinguent donc par leur nature, leur contexte et l’évolution de la position politique qu’ils expriment.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Discours officiel de 1954 : maintien de l’Algérie française. Affiche de 1961 : soutien au référendum et à l’autodétermination.

Question 2). Relevez un élément du document 1 montrant la fermeté de Pierre Mendès-France au début de la guerre d’Algérie.

> « Il n’y aura aucun ménagement contre la sédition, aucun compromis avec elle. »

Prononcée le 12 novembre 1954, cette formule montre que Mendès-France refuse toute concession à l’insurrection. Il annonce une action gouvernementale sans hésitation pour assurer la sécurité et faire respecter la loi. Il affirme également que la France ne cédera pas sur le maintien de l’Algérie dans la République. Cette position ferme est celle du gouvernement au début de la guerre.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> « Aucun ménagement contre la sédition, aucun compromis avec elle » : Mendès-France annonce une répression ferme de l’insurrection.

Question 3). Quels sont les arguments employés par Pierre Mendès-France pour justifier sa position ? Appuyez-vous sur le document 1.

Mendès-France présente d’abord sa position comme une défense de l’ordre républicain : le gouvernement doit garantir la sécurité, la paix intérieure et le respect de la loi. Il affirme que l’Algérie, organisée en départements, fait partie intégrante de la République et que toute sécession est inconcevable. Il invoque aussi la citoyenneté française des populations algériennes, leur représentation au Parlement et leur attachement à la France.

Ce sont les arguments avancés par le gouvernement français pour justifier le maintien de la domination coloniale, alors que le FLN conteste cette situation par l’insurrection.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Il invoque l'ordre et la sécurité, l'unité de la République, le statut départemental de l'Algérie et la citoyenneté française de ses habitants.

Question 4). Quels éléments du document 2 rendent compte du rôle de de Gaulle dans la résolution du conflit algérien ?

L'affiche répète trois fois « oui » et l'associe à « l'Algérie nouvelle », à « l'amitié » et à de Gaulle. Son portrait, placé au centre et les bras levés, le met en scène comme la figure de cette campagne. Le document cherche ainsi à convaincre de voter oui au référendum du 8 janvier 1961.

Ce scrutin fait approuver le principe de l'autodétermination. La propagande présente donc de Gaulle comme l'acteur politique qui conduit la France vers une solution permettant aux Algériens de choisir leur avenir, après avoir renoncé au maintien pur et simple de l'Algérie française.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Par son slogan et son portrait, l'affiche fait de de Gaulle le promoteur du référendum qui approuve le principe de l'autodétermination.

Question 5). Montrez que ces documents illustrent le processus de décolonisation de l'Algérie.

Les documents illustrent l'évolution de la décolonisation de l'Algérie entre 1954 et 1962. Au début de la guerre déclenchée par le FLN, Mendès-France refuse toute séparation et défend l'appartenance de l'Algérie à la République française. En 1961, l'affiche gaulliste soutient le référendum sur l'autodétermination, c'est-à-dire le droit des Algériens à choisir leur avenir politique.

La guerre et les négociations aboutissent aux accords d'Évian, signés le 18 mars 1962, puis à un cessez-le-feu le 19 mars. Après le référendum d'autodétermination organisé en Algérie le 1er juillet, l'indépendance est proclamée le 5 juillet 1962.

✓ RÉPONSE À RETENIR

De la défense de l'Algérie française en 1954, le processus évolue vers l'autodétermination en 1961 et l'indépendance en 1962.

3. L’Union indienne à partir de 1947

Une chronique radio publiée en 2016 décrit la transformation économique de l’Inde et les réformes d’ouverture engagées à partir de 1991. Elle évoque les signes de son émergence comme puissance ainsi que les difficultés persistantes liées à la pauvreté, aux inégalités et aux infrastructures.

Question 1). Quels étaient les obstacles au développement économique de l’Inde avant 1991 ?

Avant 1991, l’économie indienne était **fermée et protectionniste**, ce qui limitait ses échanges avec le reste du monde. Elle était aussi très bureaucratisée : les entreprises devaient demander une autorisation administrative pour la moindre décision. Ces contraintes freinaient leur activité et l’ouverture économique. Le texte souligne également que, malgré une population de plus d’un milliard d’habitants, l’Inde était un « nain économique », étouffé par une pauvreté importante.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Avant 1991 : économie fermée et protectionniste, bureaucratie contraignante, autorisations administratives et pauvreté importante.

Question 2). Quels choix de développement économique sont faits par l’Inde à partir de 1991 ?

1. En 1991, l’Inde choisit d’entrer dans la mondialisation.
2. Elle libéralise son économie, ouvre ses frontières et développe le commerce avec le reste du monde.

Ces choix marquent une rupture avec le protectionnisme et les contraintes administratives antérieurs. Ils favorisent l’intégration de l’Inde aux échanges mondiaux et engagent une transformation économique rapide.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> À partir de 1991, l’Inde libéralise son économie, ouvre ses frontières et développe ses échanges avec le monde.

Question 3). Relevez les éléments du texte montrant que l’Inde est devenue une grande puissance économique.

- En 2016, l’Inde connaît la croissance la plus forte au monde : près de 8 % au premier trimestre.
- La chronique la situe au 8e rang des puissances économiques.
- Elle est le premier exportateur mondial de services informatiques, de médicaments génériques et de services aux entreprises.
- De grandes métropoles et une classe moyenne en expansion témoignent aussi de sa transformation.

Ces éléments montrent son statut de puissance émergente, sans qu’elle égale encore la Chine.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Forte croissance en 2016, 8e rang économique et premier exportateur mondial de plusieurs services et de médicaments génériques.

Question 4). Quels sont les défis que l'Inde doit encore relever ?

Le principal défi est de **maîtriser le développement** pour que la croissance profite davantage à la population. La pauvreté persiste dans de vastes régions et les inégalités ont fortement augmenté. Le pays doit également remédier à ses infrastructures défaillantes, qui freinent l'activité et les échanges. Enfin, malgré son dynamisme, son PIB reste très inférieur à celui de la Chine, presque quatre fois plus élevé selon la chronique. Le système des castes constitue aussi un obstacle à une démocratie pleinement égalitaire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réduire la pauvreté et les inégalités, améliorer les infrastructures et rendre le développement plus équilibré.

4. Transports et routes maritimes

Un document du ministère français des Affaires étrangères décrit les zones de piraterie, les navires et équipages visés, ainsi que les modes opératoires et les risques encourus. Une carte du golfe de Guinée localise les incidents de 2013 à 2016, une route commerciale majeure, des ressources pétrolières et la mission navale Corymbe.

Question 1). Quelles sont les différentes zones de piraterie dans le monde ? Appuyez-vous sur le document 1.

Le document 1 signale quatre foyers de piraterie maritime. Le risque reste présent dans l'océan Indien, notamment au large de la Somalie, où il dépend de la situation politique et économique du pays. Il s'accroît dans le golfe de Guinée, surtout au Nigeria. Des réseaux opèrent également dans le détroit de Malacca, en Asie du Sud-Est, et dans le sud de la mer de Chine méridionale. Ces espaces côtiers ou de passage sont exposés aux attaques de groupes pirates.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les foyers cités sont l'océan Indien, le golfe de Guinée, le détroit de Malacca et le sud de la mer de Chine méridionale.

Question 2). Quelles sont les différentes cibles des pirates ? Appuyez-vous sur le document 1.

Le document 1 indique que les pirates ciblent des navires de commerce et de pêche, mais aussi des bateaux de plaisance, notamment les voiliers, décrits comme lents et vulnérables. Le choix des navires ne dépend pas de leur pavillon, c'est-à-dire de leur nationalité. Les objectifs des attaques sont variés :

- prendre le contrôle du navire et piller tout ou partie de sa cargaison ;
- obtenir une rançon en retenant le navire et son équipage ;
- dans le golfe de Guinée, kidnapper des membres d'équipage.

Les équipages sont donc eux aussi directement visés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Navires de commerce, de pêche et de plaisance, cargaisons et équipages, sans distinction de pavillon.

Question 3). Montrez que le golfe de Guinée est un espace particulièrement dangereux en utilisant les documents 1 et 2.

Indice de danger	Éléments des documents
Attaques nombreuses et étendues	Les côtes du Nigeria concentrent 60 % des attaques. La menace s'étend d'est en ouest et s'éloigne des côtes.
Espaces exposés	Ports, littoraux, fleuves et delta du Niger ; la carte montre des incidents proches de la route commerciale et des ressources pétrolières.
Violence	Pirates armés, détournements, pillages, prises d'otages et décès.

Le document 1 cite notamment les ports de Lagos, Port-Harcourt, Calabar, Abidjan et Lomé parmi les zones vulnérables. La carte du document 2 montre une concentration d'incidents dans le golfe, particulièrement près du Nigeria. Les attaques peuvent avoir lieu en mer, le long des côtes ou en remontant les fleuves. Le ministère déconseille fortement de naviguer dans le delta du Niger.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le golfe de Guinée, surtout les eaux nigérianes et le delta du Niger, cumule attaques fréquentes, extension géographique et grande violence.

Question 4). Comment les États, comme la France, luttent-ils contre ces dangers ? Utilisez les documents 1 et 2.

1. Les États informent les navigateurs et signalent les espaces à risque. Le document 1 déconseille fortement la navigation dans le delta du Niger et décrit les eaux nigérianes comme très dangereuses.
2. Ils peuvent aussi assurer une présence navale dans les zones menacées. La carte du document 2 indique que la mission française Corymbe maintient un déploiement naval quasi permanent dans le golfe de Guinée afin de soutenir les forces armées françaises.

Les documents montrent donc deux moyens complémentaires : prévenir les marins et déployer des moyens navals. Cette présence contribue à la sécurité maritime dans une région où les routes commerciales et les navires sont exposés aux attaques.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévenir les navigateurs et maintenir une présence navale, comme le fait la mission française Corymbe dans le golfe de Guinée.

Question 5). Montrez que la piraterie fait partie du processus de mondialisation en vous appuyant sur les documents 1 et 2.

La mondialisation intensifie les échanges entre les régions du monde, notamment par les routes maritimes qui transportent marchandises et ressources. La carte du document 2 situe une route commerciale majeure dans le golfe de Guinée et y repère des ressources pétrolières. Cet espace est donc intégré aux flux mondiaux.

> La piraterie profite de ces circulations et les menace : les pirates attaquent les navires, s'emparent des cargaisons ou réclament des rançons.

Le document 1 précise que les navires sont visés sans distinction de pavillon et que les attaques peuvent perturber la navigation. La piraterie est ainsi liée aux échanges mondialisés, qu'elle exploite et met en danger.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La piraterie exploite les flux maritimes mondiaux et menace les navires, les cargaisons et la circulation des échanges.

5. Les migrations internationales

Un article de Michel Lachkar paru en 2016 présente les migrations depuis l'Afrique de l'Ouest, les arrivées dans l'Union européenne et les causes des départs. Il décrit le programme AVRR de retour volontaire et de réintégration, son accompagnement des migrants et les bénéfices attendus pour eux et leurs pays d'origine.

Question 1). Décrivez l'itinéraire des migrants évoqué dans le document.

Le document évoque deux échelles de déplacement. En Afrique de l'Ouest, des migrants se déplacent vers les grandes villes et les côtes du golfe de Guinée. D'autres gagnent l'Union européenne : au début de 2016, les arrivées se font principalement par la Grèce et l'Italie. Le sauvetage de 654 personnes au large de la Sicile illustre un passage maritime. L'article ne précise pas l'itinéraire suivi par chaque migrant entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe. Il souligne d'ailleurs que 62 % des migrants interrogés ne souhaitaient pas nécessairement partir pour l'Europe.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les parcours comprennent des migrations vers les villes et les côtes d'Afrique de l'Ouest, ainsi que des départs vers l'Europe, principalement par la Grèce ou l'Italie.

Question 2). Pour quelles raisons les migrants quittent-ils leurs pays respectifs ?

Les départs s'expliquent par des difficultés économiques, des conflits et l'insécurité politique. Le Nigeria connaît une grave crise économique liée à la chute des cours du pétrole. Le texte mentionne aussi la guerre contre Boko Haram dans le nord du pays et la rébellion dans le delta du Niger. Plus largement, l'Afrique de l'Ouest est touchée par le terrorisme et des crises politiques. Ces facteurs alimentent les migrations, qui ne sont pas toutes dirigées vers l'Europe : certaines se font vers les grandes villes et les côtes de la région.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Crise économique, conflits, terrorisme et crises politiques poussent au départ, souvent vers les villes et les côtes régionales, pas uniquement vers l'Europe.

Question 3). Présentez le programme AVRR.

1. L'AVRR signifie « Aide au retour volontaire et à la réintégration ». Le programme de l'OIM concerne notamment des demandeurs d'asile déboutés, en situation irrégulière.
2. Il organise l'assistance avant le départ, la préparation du voyage et l'aide pendant le transit.
3. Après le retour, il soutient la réinstallation socio-économique et la réintégration du migrant dans son pays d'origine. Il vise un retour volontaire accompagné, plutôt qu'un retour forcé sans aide.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'AVRR accompagne le migrant avant le départ, pendant le voyage et après son retour, jusqu'à sa réintégration dans son pays d'origine.

Question 4). Quels bénéfices sont attendus de ce programme pour les migrants et les pays d'origine ?

Pour les migrants, l'AVRR vise un retour en sécurité et dans la dignité, puis une installation durable. Les compétences acquises à l'étranger, une éventuelle épargne et les contacts noués peuvent faciliter la reprise d'une activité ou la création d'une petite entreprise. Pour les pays d'origine, le retour des migrants peut favoriser la création d'opportunités économiques et contribuer au développement. L'accompagnement rend aussi le retour volontaire plus acceptable pour les migrants et leurs gouvernements.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le programme favorise la réinstallation digne des migrants et peut contribuer à l'activité économique et au développement de leur pays d'origine.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Épreuve d'Histoire-Géographie du Baccalauréat Technologique, série Sciences et Technologies du Management et de la Gestion, session 2018, code 18HGMGIN1. D'une durée de 2 heures 30 et de coefficient 2, elle comprend une première partie obligatoire sur 10 points et un exercice au choix sur 10 points. Elle évalue les repères historiques, l'analyse documentaire, la mondialisation, les migrations et la cartographie.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La Guerre froide oppose deux blocs porteurs de modèles politiques et économiques différents.
- Les nouveaux États issus de la décolonisation doivent relever des défis politiques et économiques.
- À partir de 1991, l'ouverture économique de l'Inde accélère son intégration à la mondialisation.
- Les migrations peuvent être internationales ou internes à une région et répondent à des facteurs multiples.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour présenter un document, identifiez sa nature, sa source, sa date et son contexte.
- Justifiez vos réponses par des informations précises des documents, sans confondre citation et explication.
- Pour les questions croisées, mobilisez les deux documents et confrontez leurs apports.
- La première partie est obligatoire; en seconde partie, choisissez un seul des quatre exercices et rendez l'annexe cartographique.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment présenter efficacement un document historique ?

Indiquez sa nature, son auteur ou sa source, sa date et son contexte. Reliez ces éléments au sujet, puis appuyez votre analyse sur des détails précis du document plutôt que de vous limiter à le décrire.

Q : Comment montrer qu'un espace est dangereux à partir des documents ?

Repérez la concentration et la localisation des incidents, puis reliez-les aux routes commerciales, aux ressources et aux zones côtières. Ajoutez les types d'attaques et leurs conséquences pour les navires et les équipages.

Q : Dois-je traiter les quatre exercices de la seconde partie ?

Non. Vous devez répondre à toutes les questions de la première partie, notée sur 10 points, puis traiter un seul des quatre exercices de la seconde partie, également notée sur 10 points.

Q : Quels éléments rendent une réponse documentaire convaincante ?

Répondez directement à la consigne, sélectionnez des informations pertinentes et expliquez ce qu'elles démontrent. Pour une question portant sur deux documents, utilisez les deux et montrez leurs apports respectifs.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Histoire-géographie/2018/Bac STMG - Histoire-géographie - Session 2018 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac STMG : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.